



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 29148

Texte de la question

Mme Nathalie Gautier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et le MEDEF par le biais de l'institut de l'entreprise qui a abouti à l'organisation de la manifestation « université d'automne » au lycée Louis-le-Grand à Paris à la fin du mois d'octobre. Il s'agissait de former 200 professeurs de sciences économiques et sociales sur le thème du « rôle moteur des entreprises dans la mondialisation » avec des ateliers animés par une centaine de dirigeants de grandes entreprises (Axa, Peugeot, BNP-Paribas, etc.). Alors que les recherches en sciences économiques et sociales sont en pleine transformation et que les écoles de pensées produisent des études innovantes, elle s'étonne que ces chercheurs, les universitaires spécialisés et les multiples acteurs de la mondialisation n'aient pas été associés à une telle formation. Ces temps sont pourtant fondamentaux pour favoriser un enseignement de sciences sociales de qualité qui constitue un moment d'apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté. Au moment où les crédits de formation continue sont réduits de façon drastique et où les universités d'été et les stages de formation continue sont supprimés, elle s'interroge sur le choix fait par le ministère d'engager des crédits publics pour une telle rencontre partielle et dénouée d'esprit critique. Aussi, elle souhaite connaître les raisons qui ont conduit à soutenir une manifestation qui ne repose pas sur la pluralité des approches scientifiques et pratiques et qui se limite à accorder le monopole de la formation continue des enseignants à un seul acteur privé.

Texte de la réponse

L'université d'automne sur le thème des « entreprises dans la mondialisation » s'est déroulée les 23 et 24 octobre 2003 au lycée Louis-le-Grand à Paris, elle réunissait 200 enseignants de lycée auxquels est confié l'enseignement des sciences économiques et sociales ainsi que les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux de la discipline. Conçue et organisée par la direction de l'enseignement scolaire en collaboration avec l'inspection générale de l'éducation nationale, elle a bénéficié du concours de l'institut de l'entreprise. En effet, il a semblé particulièrement judicieux que les professeurs présents aient l'opportunité de participer à des échanges avec les responsables de grandes entreprises dès lors que les débats seraient centrés au cours de ces journées, sur la question de l'internationalisation des échanges et de la mondialisation. Inscrite dans les programmes des classes de lycée, la question suscite l'intérêt des élèves et alimente une vive demande de formation de la part des enseignants ; elle constitue un des thèmes majeurs des formations qui leur sont proposées par le biais des plans académiques de formation continue des personnels. Toutefois, si riches soient-elles, les ressources académiques ne sauraient à elles seules réunir en une seule manifestation, les enseignants-chercheurs, journalistes, chefs d'entreprise de renom intervenus lors de l'université. Des conférences, tables rondes et ateliers ont rythmé les travaux : Michel Bon, président de l'institut de l'entreprise, Thierry Desmaret, président-directeur général du groupe Total, ont posé la problématique des journées avec le concours du doyen de l'inspection générale et du directeur de l'enseignement scolaire. Les tables rondes ont été animées par le rédacteur en chef des Echos, Jacques Banaux, et par l'éditorialiste de ce même quotidien, Erik Izraclewicz. Elles ont autorisé la participation, de Jean-Paul Fitoussi, professeur à l'institut d'études politiques de

Paris et de Charles-Albert Michalat, professeur à l'université Paris-Dauphine. Les ateliers ont mis à la disposition des enseignants des supports d'études de cas relatives à diverses entreprises (Air Liquide, Axa, Lafarge, groupe Carrefour, Accor, etc.). Enfin, Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, a traité en clôture de ces journées de « l'Europe dans la mondialisation : espérances et menaces ». L'ambition de la coopération entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'Institut de l'entreprise est de permettre aux professeurs de bénéficier d'une réflexion ouvrant sur une connaissance actualisée du monde économique. Toutefois cette collaboration n'est pas exclusive et, dès le mois de mars 2004, les professeurs de sciences économiques et sociales ont pu participer, en même temps que les personnels d'inspection et les formateurs académiques à un colloque organisé par la direction de l'enseignement scolaire en collaboration avec l'inspection générale, sur le thème de l'enseignement des sciences économiques et sociales. Ils ont à cette occasion approfondi la réflexion épistémologique et didactique à propos de leur discipline.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Gautier](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29148

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9138

Réponse publiée le : 3 août 2004, page 6050